



LafargeHolcim

Bénédicte de BONNECHOSE
Directeur général

<https://www.lafarge.fr/politique-biodiversite>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE LAFARGEHOLCIM DANS *act4nature*

Notre plan pour 2030 : Building for tomorrow

Face à l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable.

Ces engagements regroupés dans le Plan 2030 Building for Tomorrow répondent à 5 objectifs :

- **Innovation** : réaliser 1/3 du chiffre d'affaires du groupe grâce à des solutions particulièrement performantes en matière de développement durable.
- **Climat** : réduire de 40 % nos émissions de CO₂ par tonne de ciment d'ici 2030 par rapport à 1990.
- **Economie circulaire** : multiplier par 4 nos volumes de granulats recyclés issus des déchets de la construction et de la démolition.
- **Eau & biodiversité** : réduire l'utilisation de l'eau sur nos sites en commençant par ceux situés en zones de pénurie et faire preuve de changement positif en matière de biodiversité.
- **Populations & communautés** : promouvoir l'égalité et la diversité à tous les niveaux et atteindre le zéro accident en santé & sécurité.

LafargeHolcim, pionnier en matière de biodiversité

Conscient de son rôle dans la conservation de la biodiversité sur ses sites, LafargeHolcim bénéficie d'un savoir-faire de 50 ans dans la réhabilitation de ses carrières et dans la mise en valeur de la biodiversité pendant et après exploitation.

Dès le début des années 70, Lafarge adopte plusieurs mesures qui anticipent les réglementations en matière de biodiversité en France, au Kenya et au Royaume-Uni. Les années 80 voient une accélération des partenariats avec des associations locales naturalistes.

En 1992, au Congrès de Rio, Lafarge signe la convention sur la diversité biologique. En 1995, Lafarge France s'engage dans un partenariat avec le Museum national d'Histoire naturelle pour développer la connaissance du vivant sur les carrières. En 1999, Lafarge et Holcim créent l'initiative ciment pour le développement durable visant à réduire les impacts écologiques de leurs activités.

En 2000, Lafarge est le premier industriel à s'engager avec WWF dont la collaboration se traduira notamment par la mise au point de l'Indice de Biodiversité Long terme (IBL) sur les carrières. En 2009 est également lancée

la première étude aux États-Unis pour analyser et évaluer la valeur des services rendus par les écosystèmes à l'activité. À partir de 2007, le partenariat avec l'IUCN a permis d'accompagner la démarche biodiversité en France pendant plusieurs années. En 2012, le Ministère chargé de l'environnement reconnaît l'engagement de LafargeHolcim France dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Depuis 2017, LafargeHolcim a signé un accord avec l'ONG Fauna & Flora International (FFI).

En France, une stratégie Biodiversité qui s'inscrit dans la durée.

L'étude de patrimoine menée en 2010 avec WWF a permis de révéler que plusieurs carrières se trouvent dans des zones prioritaires de biodiversité ou à proximité (500 mètres). Ces sites sont localisés dans les zones de protection internationales telles que les zones UICN I à IV, les parcs nationaux, les ZICO et les zones Natura 2000. Aujourd'hui 94.1 % de nos carrières en zone prioritaire disposent d'un plan de gestion de la biodiversité. **D'ici 2030, 100% des carrières seront dotées d'un tel plan.**

LafargeHolcim France s'est engagé dans un processus d'amélioration continue dans la gestion de la biodiversité et a élaboré un programme d'actions concernant l'ensemble de ses 400 sites (Ciments, Granulats, Bétons) répartis sur l'Hexagone. Dans nos activités, l'accès à la ressource minérale est une priorité et les premières actions en faveur de la biodiversité se sont portées sur les carrières. L'entreprise élargit dorénavant ses actions pour **limiter l'impact de ses activités sur la biodiversité à travers l'ensemble de la chaîne de valeur.**

La stratégie biodiversité s'articule autour de trois axes avec comme dénominateur commun la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité :

- Comprendre la biodiversité qui nous entoure (**Axe 1**).
- Mobiliser et engager les collaborateurs (**Axe 2**).
- Co-construire et collaborer avec les parties prenantes externes (**Axe 3**).

Les engagements de LafargeHolcim France pour la biodiversité

LafargeHolcim réalise de nombreuses actions en matière de biodiversité, les plus importantes ont été retenues pour présenter concrètement notre engagement.

1 Connaître et comprendre la biodiversité qui nous entoure

Engagements LafargeHolcim	Objectifs	Calendrier	Indicateurs	act4nature
Réaliser une Analyse de Cycle de Vie biodiversité de nos produits.	Analyse des impacts du béton sur la biodiversité.	d'ici 2019	Empreinte biodiversité du béton.	1, 2, 3, 4 et 5
Inventorier la biodiversité sur nos sites.	Inventaire Faune & Flore sur 100 % de nos sites.	d'ici 2030	Nombre de sites ayant réalisé un inventaire.	
Déployer des Plans d'Actions Biodiversité (PAB) sur nos sites.	100 % des carrières à enjeux dotées d'un PAB.	d'ici 2020	Nombre de sites ayant un plan d'actions biodiversité.	

2 Mobiliser et engager nos collaborateurs

Engagements LafargeHolcim	Objectifs	Calendrier	Indicateurs	act4nature
Mettre en place des affiches biodiversité sur nos sites.	Réaliser un affichage sur 100 % des sites.	d'ici 2025	Nombre de sites ayant un affichage biodiversité d'actions biodiversité.	1 et 8
Financer les actions volontaires en matière de biodiversité sur nos sites.	Initier 10 projets volontaires/an.	d'ici 2020	Nombre d'actions volontaires réalisées.	
Former et sensibiliser les équipes à l'importance des écosystèmes et comment réduire les impacts négatifs de nos métiers.	100 % de collaborateurs sensibilisés.	d'ici 2030	Pourcentage de collaborateurs sensibilisés par an.	

3 Co-construire et collaborer avec nos parties prenantes externes

Engagements LafargeHolcim	Objectifs	Calendrier	Indicateurs	act4nature
Participer à des programmes de recherches appliquées à l'écologie des sites.	Accompagner au moins un projet majeur de recherche en biodiversité tous les 5 ans.	d'ici 2022	Projet de recherche.	1, 2, 6, 7, 9 et 10
Poursuivre l'établissement de partenariats avec des experts locaux.	100 % de nos sites à enjeux disposent d'un partenariat avec des experts locaux.	d'ici 2030	Nombre de sites à enjeux avec un partenariat local biodiversité.	
Communiquer sur la biodiversité de nos sites en interne et en externe.	Réaliser au moins 6 articles par an sur la biodiversité.	à partir de 2018	Nombre d'articles par an dans les communications internes et externes.	
Participer à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.	Valider le renouvellement à la SNB.	2019	Label SNB.	